



Le lauréat 2012

Terr'Avenir Picardie

Lauréate du Prix de la Fondation Pierre Sarazin

La culture de l'innovation est au cœur de leur développement et de leur devise « Cultivons ensemble notre bien commun ».

Cette association regroupe aujourd'hui 67 agriculteurs picards autour d'une volonté commune – faire progresser leurs entreprises en respectant les piliers de la responsabilité environnementale. Leur premier engagement commun s'est inscrit dans les systèmes de managements collectifs de certification.

Positionnés sur des grandes cultures (betteraves, pommes de terre, légumes...), ces exploitants valorisent 99 % de leurs déchets.

Une règle est respectée et partagée par tous : à chaque exploitation, une mise en œuvre sur mesure pour répondre à un cahier des charges précis.

Une première expérience : le juste équilibre entre rentabilité et réduction des impacts environnementaux.

Accompagnement personnalisé, mutualisation des connaissances ont été au cœur de cette démarche de certification collective dont la boucle d'amélioration est : s'engager, planifier, réaliser, contrôler, analyser.

Exemples de réalisations :

Une action – la plantation de 13 km de haies dans les parcelles de plein champ pour le GIE des Beaux Jours – a engendré des bénéfices multiples : le développement de la biodiversité, la diminution de l'évapotranspiration, la diminution de la dérive lors des traitements, une répartition plus homogène de l'irrigation pour une meilleure productivité et des rendements augmentés.

Pour la SCEA des Tuileries, c'est le recyclage d'un déchet et sa transformation, les fientes de poules en granulés, qui a permis une diminution des nuisances olfactives lors des épandages et la vente des excédents de granulés à d'autres agriculteurs.

Pour l'EARL Batteux, 990 m² de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment de stockage ont contribué à la production d'énergie renouvelable.

Pour tous, il s'agissait d'une forte implication à la fois en temps et en énergie conjuguée au choix d'une certification 14001 à la clé un outil de travail performant, sécurisant.

La démarche innovante qui est récompensée aujourd'hui.

La Fondation Pierre Sarazin récompense les agriculteurs de Terr'Avenir Picardie qui transforment ce que certains perçoivent comme des contraintes en opportunité.

Les axes de travail de Terr'Avenir Picardie concernent depuis 2012, les autres piliers du développement durable et les travaux basés sur la norme Iso 26000 qui porte sur la responsabilité sociétale des organisations.

Un des défis qu'ils ont relevé, a été de s'approprier en tant qu'agriculteurs le champ de cette norme. Ils ont parlé entre eux de gouvernance, de conditions de travail, de droits de l'homme, de relations entre professionnels, de clients, de fournisseurs.

La responsabilité sociétale couvre, selon la norme Iso 26000, la « *responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ces décisions et de ses activités sur la société et l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui :*

- *contribue au développement durable, y compris à la santé des personnes et au bien-être de la société ;*

- *prend en compte les attentes des parties prenantes ;*

- *respecte les lois en vigueur et est compatible avec les normes internationales.*

est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ces relations. »

Chaque exploitant s'est engagé à identifier ses propres enjeux de responsabilité sociétale et ses propres parties prenantes pour mieux dialoguer avec elles.

L'association a écrit une politique d'Agriculture responsable, adossée à sept grands engagements couvrant quatre domaines.

La société :

- contribuer à un développement agricole soutenable, source de richesse pour nos territoires et nos entreprises ;

- échanger nos pratiques professionnelles avec les acteurs de la société au regard de leurs attentes.

La terre :

- réduire les pollutions ;

- diminuer la pression sur les ressources naturelles.

Le vivant :

- garantir un espace agricole respectant l'équilibre biologique de notre terroir.

Nous, nos collaborateurs, nos filières :

- promouvoir la santé, la sécurité et le bien-être sur nos entreprises ;

- développer et créer des filières responsables ;

- tisser des liens entre nous pour partager, améliorer nos pratiques professionnelles.

Par les transferts d'expériences et de méthodologies, les agriculteurs de Terr'Avenir Picardie ont retenu des pratiques clés telles que :

- promouvoir l'autonomie décisionnelle des agriculteurs ;
- développer la cohérence agronomique, la vie biologique du sol et sa fertilité ;
- dialoguer avec nos parties prenantes ;
- diminuer nos impacts en concertation ;
- développer des partenariats avec la recherche ;
- gérer nos déchets ;
- renforcer la compétence et la motivation de nos collaborateurs ;
- réduire les risques au travail ;
- promouvoir le référentiel d'engagements et de pratiques auprès de leurs fournisseurs et leurs clients ;
- privilégier les fournisseurs et les clients en fonction de leurs pratiques sociétales.

Terr'Avenir Picardie a innové par :

- une culture de l'innovation portée par des exploitations agricoles ;
- la construction d'un système informatique dédié facilitant le suivi du système de management ;
- un système de management global collectif ;
- l'organisation de voyages d'études ;
- la recherche de technologies de pointe.

Sur le plan économique, l'adoption de ces différents engagements et pratiques s'est révélée **une source de rentabilité économique :**

- la prévention - traiter les risques engendre moins d'accidents, donc moins de coûts (rangements et réorganisations des ateliers) ;
- la mise en conformité des installations - une réduction des cotisations d'assurance est alors négociable ;
- avec un achat groupé d'équipements et de contrôles périodiques, ces postes sont mieux intégrés aux frais généraux (présence de kits antipollution) ;
- les formations des salariés et du management sont garants d'une meilleure performance et d'une productivité accrue (protection des personnes par un produit moins polluant et moins volatil, formation à l'éco-conduite, formations d'ordre agronomique) ;
- l'autonomie des salariés permet d'envisager la création de nouvelles activités au sein de l'exploitation (ventes de granulés de déchets recyclés) ;
- la modification vers des pratiques culturales plus respectueuses de l'environnement a ouvert l'accès à de nouveaux marchés (sécurisation d'un marché pour les producteurs de pommes de terre grâce à leurs démarches environnementales).

Terr'Avenir Picardie a transmis

L'association s'est déployée sous la marque Terr'Avenir dans sept régions françaises. Elle s'est reproduite sous la marque Presta'Terre, auprès des entreprises de travaux agricoles, PME de 10 à 70 salariés.

La première association SME pour les vins de Bordeaux, portée par le centre interprofessionnel des Vins de Bordeaux a adopté également les démarches et modes de fonctionnement de Terr'Avenir Picardie.

Terr'Avenir Picardie est prête à transmettre à chaque groupement qui accepte un système collectif, c'est-à-dire un partage des données et des connaissances, prendre le temps d'échanger, être convaincu qu'à plusieurs on va beaucoup plus vite et plus loin.